COMPTE RENDU DU CTL DU 9 DÉCEMBRE 2019 (REPORT DU 28 NOVEMBRE SUITE A BOYCOTT)

Étaient soumis au vote du CTL :

1/ Transfert de la mission SIE du SIP/SIE de Ribeauvillé vers le SIE de Colmar
2/ Transfert des cellules CSP des SIP et SIP/SIE vers le PCRP, focus sur le volet emplois
3/ Travail à distance des EDR : co-working et SAR (service d'appui au réseau)
4/ Ponts naturels 2020

Point communiqué pour information :

5/ Bilans du télétravail

Les 5 OS du département étaient présentes. La séance était présidée par M GIROUDET.

En préambule, une déclaration de l'intersyndicale CFDT-CGT-FO-SOLIDAIRES a été lue. Elle a donné lieu à une longue réponse du président.
En substance, ce dernier refuse le terme de « précipitation » en se comparant à d'autres départements, et nous à très clairement affirmé « le NRP se fera ! », chacun appréciera la qualité du dialogue social. Le président reconnaît que le NRP « stresse tout le monde ». Il nous donne quelques éléments de contexte.
* La concertation devrait se terminer pour Noël
* Le 1er semestre 2020 servira de phase préparatoire
* Le directeur n'a pas les moyens de dérouler le calendrier
* La carte du NRP sera valable jusqu'en 2026

Comme à son habitude, le président a mélangé les styles et les genres en communiquant bon nombre d'informations au cours de la séance au gré des points abordés. En voici un rapide résumé.

* Désormais, les responsables de certains postes comptables pourront être nommés au choix du directeur local…c'est clairement un affaiblissement du rôle des CAPN et du renforcement de l'arbitraire local qui émerge.

* 2020 verra la mise en place d'un conseiller aux décideurs locaux (CDL) sur l'intercommunalité de Rouffach (Simon CAHEZ actuel adjoint de la trésorerie de Kaysersberg a été choisi).

* 2020 sera également l'année de la mise en place de 5 accueils de proximité (Sierentz, Ensisheim, Kingersheim, Chavannes & Wittenheim). Date prévisionnelle, avril 2020. Cette mise en place est aussi une réponse du directeur de mettre fin aux cantons « orphelins » (sans implantation DGFiP).

* Création du SDIF (service départemental des impôts fonciers) au 1er septembre 2020 (2 implantations, Mulhouse et Colmar).

* Mise en place de l'espace France-service à la sous-préfecture d'Altkirch. Le président précise que la DGFiP y participe dans le cadre de la formation des permanents mais qu'à la différence des accueils de proximité, les agents DGFiP n'ont que peu vocation à s'y rendre.

1 Transfert de la mission SIE de Ribeauvilé vers le SIE de Colmar

Dans les faits, peu de choses à dire... Le volet RH a été bien préparé et certaines situations particulières ont été prises en compte, de même que l'arrivée des collègues de Ribeauvillé au sein du SIE de Colmar au passage, nous saluons l'implication de l'ensemble de l'équipe du SIE de Colmar. Les plans d'implantation des agents nous ont été présentés, le dossier étant passé préalablement en CHS/CT.
Le SIP/SIE de Ribeauvillé devenant un SIP, il rentre dans le classement national de SIP et au passage passe de C2-2 à C2-1. Le SIE de Colmar reste HEB.

Nous déplorons la précipitation et le côté annonce de dernier moment de l'opération. Dans les documents de travail, il était écrit que dans le cadre du dialogue social le projet avait été abordé lors du CTL du 2 octobre….mensonge ! Le président s'était contenté d'un trait d'humour sur le sujet avec un air narquois… L'ensemble des OS a demandé le retrait de cette mention. Demande validée.

Nous avons voté contre.

2 Transfert des cellules CSP des SIP et SIP/SIE vers le PCRP, focus sur le volet emplois

Feuilleton à rebondissement que celui des cellules CSP…. Après le transfert du pilotage fonctionnel, le projet se finalise enfin par le volet emploi. La réorganisation conduit au transfert de 10 emplois. 8 collègues suivront la mission et 2 ont opté pour le travail à distance. Il est à noter qu'un emploi supplémentaire à été implanté au titre de la relance des successions. Le président nous informe de l'intention d'implanté un emploi d'IDiv au 1er septembre 2020 en qualité d'adjoint.

Nous regrettons la longueur dans la mise en place des opérations de même que l'arrivée des collègues sur le site de Dollfus dans lequel aucun aménagement n'a été préparé. Enfin, nous critiquons vivement les déplacements imposés aux collègues dans le cadre d'une mission qui ne fonctionnait pas si mal que ça localement….

Nous avons voté contre.

3 Travail à distance des EDR : co-working et SAR (service d'appui au réseau)

La volonté clairement assumée de la direction est de faire des économies sur les frais de déplacements. A titre d'exemple, le président souligne que dans la Marne, 85 % des EDR ne bougent plus….

Le président explique qu'il est temps de passer à de nouvelles modalités de soutien en partenariat avec le CLU (comité local des usagers).
De moins en moins d'EDR seront physiquement présents dans les postes dans lesquels ils sont missionnés. Ils exerceront leurs missions dans les espaces de co-working de Mulhouse et Colmar et rencontreront le chef de service 1fois/semaine.
Nous ne pouvons que regretter la déshumanisation de l'équipe EDR par l'utilisation d'espaces de co-working qui les coupent de l'équipe qu'ils sont censés soutenir. La présence physique de l'EDR est souhaitable au sein d'une unité souvent fragilisé. L'EDR est également une réelle plus-value dans la transmission « en direct » de connaissances et d'informations….

Nous avons voté contre.

4 Ponts naturels 2020

Pas de débat puisque 2020 ne présente que deux ponts naturels.
Il s'agit des vendredi 22 mai et lundi 13 juillet.

Nous nous sommes abstenus.

5 Bilan du télétravail

C'est un dossier incomplet et à la seule gloire du télétravail qui nous a été présenté…
Nous rappelons que sans être totalement opposé au télétravail dans les situations sociales/médicales, nous y voyons pour l'administration une façon de réduire ses coûts (rappelons que les agents mettent à disposition une partie de leur habitation, leur connexion internet et matériel bureautique sans aucune compensation de la part de l'administration) et qu'au même titre que le travail à distance, le risque de vider les équipes des sites et de reporter une partie de la charge de travail (en particulier l'accueil physique et téléphonique) sur les présents est grande. Soulignons également les difficultés de management qui pourront être rencontrées.